

les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans l'enceinte du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

COMITÉ DE SÉLECTION

MOTION TENDANT À LA NOMINATION

L'honorable M. Hugessen (au nom de l'honorable M. Robertson): Honorables sénateurs, avec votre assentiment, je propose:

Que, conformément à l'article 77 du Règlement, les sénateurs dont les noms suivent forment un

comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui composeront les divers comités permanents de la présente session, savoir les honorables sénateurs Aseltine, Beaubien, Gouin, Haig, Hugessen, McDonald, Moraud, Taylor et l'auteur de la motion; ledit comité fera rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures de l'après-midi.